

# NOUVELLES DU TOGO

décembre 2020

Après beaucoup des procédures, on a enfin gagné le procès concernant le terrain de l'église. On est en possession du titre foncier, et les travaux on commencés. Un puits fut creusé qui donnera de l'eau pour la construction de la chapelle, des plantations etc.

Dès que possible j'irai donc .

A. Cassien

